

d'être livrés à la consommation, doivent être examinés au point de vue spécial de la ladrerie¹. Il est également prudent de supprimer de l'alimentation les viandes de porc ou de bœuf crues ou insuffisamment cuites; aussi, lorsqu'on ordonne de la viande crue à un malade, doit-on donner la préférence à la viande de mouton ou de cheval. Contre le bothriocéphale, on se bornera à soumettre le poisson incriminé à une cuisson suffisante (50 degrés au moins).

Traitement curatif. — INDICATION. — *Il ne faut jamais administrer de tœnifuge avant d'avoir vu des fragments de vers expulsés par le malade.* Les malades prennent en effet souvent des parcelles alimentaires (peaux de fruits, tendons) ou des débris de muqueuse intestinale (entérite muco-membraneuse) pour des cucurbitins, d'autres attribuent les troubles digestifs dont ils souffrent à la présence d'un ver solitaire et réclament un tœnifuge.

PRÉPARATION DU MALADE. — On soumettait autrefois les malades à une diète sévère pendant les deux ou trois jours qui précédaient l'administration du médicament. Encore aujourd'hui Eichhorst ne donne que du lait et des œufs à ses malades, et leur administre de légers purgatifs pendant les trois jours qui précèdent; la veille au soir, il leur fait prendre des harengs salés assaisonnés d'ail et d'oignon. Il est bon, en effet, de débarrasser autant que possible le tube digestif avant de donner le tœnifuge; mais, en poussant trop loin l'inanition préalable, on peut provoquer une absorption rapide du médicament et l'intoxication du malade. Actuellement, la plupart des médecins se contentent de conseiller le régime lacté la veille, à tous les repas, ou seulement à celui du soir, et de faire prendre un grand lavement qui débarrasse le gros intestin.

MÉDICATION TÆNIFUGE. — Elle comprend l'administration d'une substance qui tue ou engourdit le tœnia, et celle d'un purgatif destiné à expulser le parasite. Les deux médicaments sont administrés simultanément, ou bien on donne le purgatif environ une demi-heure après le tœnifuge.

Parmi les nombreuses substances préconisées contre les tœnias, il n'en existe guère que cinq, d'après Bérenger-Féraud², qui jouissent réellement de propriétés tœnicides. Ce sont : la *racine de fougère mâle*, l'*écorce de grenadier*, les *graines de courges*, le *kouso*, le *kamala*, quelques médecins ajoutent à cette liste la *mousse de Corse*.

Racine de fougère mâle (Nephrodium filix mas). — C'est le rhi-

1. Chez le porc, les cysticerques sont surtout abondants à la base de la langue et au niveau de son frein, où ils forment des saillies opalines, globuleuses, faciles à sentir avec le doigt. — Chez le bœuf, les cysticerques, moins faciles à dépister, siègent surtout dans l'épaisseur des muscles ptérygoïdiens.

2. BÉRENGER-FÉRAUD, *Leçons cliniques sur les tœnias de l'homme*. Paris, 1888.

zome de la fougère mâle des Vosges ou du Jura qui est employé en médecine. On peut administrer la poudre de racine fraîche; elle entrerait dans la composition des remèdes secrets vendus à Frédéric le Grand par Mathieu, et à Louis XVI par M^{me} Nüffler¹; mais, depuis la découverte de Peschier, de Genève (1826), qui en retira un produit étheré, on préfère employer l'*extract étheré de racine de fougère mâle*, qui jouit des propriétés anthelminthiques de la poudre de fougère, est d'une administration plus facile et se conserve plus longtemps. Cet extrait, d'ailleurs, doit être préparé avec des rhizomes frais.

Ce tœnifuge est particulièrement indiqué contre le bothriocéphale et l'ankylostome du duodénum (Perroncito). Il a moins d'action sur les deux tœnias, et quelques auteurs (Bérenger-Féraud, Dujardin-Beaumetz) lui préfèrent dans ce cas l'écorce de grenadier et ses dérivés.

L'extract étheré (appelé quelquefois oléo-résineux) peut se donner seul; c'est ainsi que procédait Trousseau, qui faisait prendre, à dix minutes d'intervalle, six à dix capsules, contenant chacune 50 centigrammes d'extract; il faisait suivre la dernière de l'ingestion de 50 grammes de sirop d'éther, et peu après d'un purgatif (huile de ricin, calomel, eau-de-vie allemande).

Aujourd'hui, c'est ordinairement le calomel que l'on choisit et l'on a coutume de l'associer à l'extract. Quelques médecins, suivant l'exemple de Peschier, ajoutent encore la poudre de fougère :

Formule des pilules de Peschier (d'après Soulier) :

Extract étheré de fougère mâle.....	2 ^{gr} ,50
Gomme arabique.....	} aa 1 ^{gr} ,25
Poudre d'étain.....	
Calomel.....	} aa 0 ^{gr} ,60
Savon médicinal.....	
Poudre de racine de fougère.....	q. s.

F. s. a. vingt pilules argentées. — Dix pilules le soir à dix heures et dix à dix heures et demie.

Comme repas du soir, on n'aura pris qu'un potage et une compote de fruits.

1. Citons, pour mémoire, le remède de Nüffler. Il contenait 6 grammes (Soulier) ou 12 grammes (Mossé) de poudre dans 120 à 180 grammes d'eau à prendre en une fois, le matin à jeun. Une ou deux heures après, on administrait le bol purgatif suivant :

Calomel.....	} aa 0 ^{gr} ,60
Résine de scammonée.....	
Gomme-gutte.....	0 ^{gr} ,25
Confection d'hyacinthe.....	q. s.

Mais la plupart préfèrent employer les capsules de Créquy et Limouzin, qui contiennent seulement l'extrait et le calomel :

Extrait étheré de fougère mâle.....	0 ^{gr} ,50
Calomel	0 ^{gr} ,05

Pour une capsule. — En prendre douze ou seize semblables, soit par deux à dix minutes d'intervalle, soit une à une toutes les cinq minutes, le matin à jeun. Si deux ou trois heures après le ténia n'est pas expulsé, administrer 60 à 100 grammes de sirop d'éther, puis un purgatif (eau-de-vie allemande de préférence à l'huile de ricin).

Cette méthode constitue le meilleur mode d'administration de la racine de fougère.

Chez les enfants, il est parfois difficile de faire prendre des capsules, aussi leur donne-t-on l'extrait sous forme de potion ou d'électuaire en réduisant naturellement les doses à 1, 2, 3 ou 4 grammes, suivant leur âge et leur état de santé.

A partir de cinq ans, on peut administrer la potion suivante :

Extrait étheré de fougère mâle.....	1 à 4 grammes.
Sirop de térébenthine.....	25 —
Gomme arabique.....	3 —
Eau distillée.....	30 —
Alcoolat de cannelle.....	q. s. pour aromatiser.

A prendre en une ou deux fois dans un peu de lait, le matin à jeun; une heure après, donner 20 à 40 centigrammes de calomel.

On peut aussi donner cette préparation :

Extrait étheré de fougère mâle.....	3 à 4 grammes.
Calomel.....	0 ^{gr} ,30 à 0 ^{gr} ,40
Eau.....	15 grammes.
Sucre en poudre.....	15 —
Gélatine.....	q. s.

F. s. a. électuaire. — A prendre en quatre à six fois le matin à jeun.

L'action ténifuge de la racine de fougère mâle est due à deux substances : l'acide filicique et l'huile essentielle. C'est la seconde qui semble surtout jouir des propriétés anthelminthiques (Van Aubel); l'acide filicique a surtout une action toxique, c'est à lui que sont dus les accidents parfois mortels que l'on a signalés. Cet acide est soluble dans l'huile qui rend son absorption plus rapide, aussi faut-il éviter l'emploi d'huile de ricin comme purgatif associé à la racine de fougère. Les doses indiquées ne devront jamais être dépassées, et il faudra se méfier de la tendance qu'ont beaucoup de malades à augmenter les quantités prescrites quand l'action du médicament ne leur paraît pas assez rapide.

Les accidents toxiques observés (quelquefois avec des doses de

5 à 10 grammes) consistent en irritation du tube digestif avec vomissements et diarrhée, troubles nerveux caractérisés par de la paralysie, de la tendance au collapsus et quelquefois de l'ictère, de l'albuminurie et de la glycosurie¹.

Écorce de grenadier (*Punica granatum myrtaceus*). — La plupart des ouvrages de thérapeutique indiquent l'écorce de la racine du grenadier comme seule efficace dans le traitement de l'helminthiase; il résulte cependant des recherches de Bérenger-Féraud que l'écorce des tiges d'un arbre vigoureux jouit des mêmes propriétés. D'ailleurs, quelle que soit l'origine de cette écorce, elle a beaucoup plus d'action employée fraîche.

On l'administre quelquefois en décoction, que l'on obtient de la façon suivante :

Écorce fraîche de racine de grenadier.....	60 grammes.
Eau.....	750 —

Sur l'écorce contusée on verse l'eau bouillante, puis on laisse macérer vingt-quatre heures et enfin on réduit par l'ébullition au volume de 300 à 400 centimètres cubes. On fait prendre en une ou deux fois cet apozème décanté. Une heure environ après son ingestion, on administre le purgatif, qui consiste ordinairement en huile de ricin.

Actuellement, on n'emploie plus guère l'écorce en nature; le goût extrêmement nauséux de ce médicament, la lenteur de sa préparation et la difficulté de se procurer de l'écorce fraîche lui font préférer l'usage du principe actif, isolé par Tanret sous le nom de *pelletière*.

Tanret a tiré de l'écorce de grenadier quatre alcaloïdes : la *pelletière* et l'*isopelletière*, qui sont ténifuges, la *pseudo-pelletière* et la *méthylpelletière*, qui n'ont pas d'action. Ce sont les sels des deux premiers alcaloïdes que l'on administre contre le ténia : le tannate et le sulfate, auquel on ajoute ordinairement du tanin, pour augmenter son efficacité. Bérenger-Féraud propose la formule suivante :

Sulfate mixte de pelletiérine et d'isopelletiérine..	0 ^{gr} ,35 à 0 ^{gr} ,40
Tanin.....	¼ gramme à 1 ^{gr} ,50
Sirop simple.....	q. s.

Dujardin-Beaumez réduit le tanin à 50 centigrammes.

Le tannate mixte s'administre aux mêmes doses.

1. QUIRILL, *Centralblatt für klinische Medicin*, 1889, p. 740. — LÉPINE, *Semaine médicale*, 1891, p. 337-465.

Dix minutes après la prise du médicament, on donne au malade un grand verre d'eau et, trois quarts d'heure plus tard, un purgatif (eau-de-vie allemande, 30 grammes, ou huile de ricin, 30 à 40 grammes). Il importe que le malade reste quelque temps couché, les yeux fermés, pour éviter le vertige.

Les effets physiologiques de la pelletière ont été bien étudiés par Tanret et Dujardin-Beaumetz. Elle détermine d'abord des vertiges, du ralentissement du pouls, de la céphalalgie, parfois des vomissements et des étourdissements, puis, à de plus fortes doses (40 centigrammes), de la paralysie musculaire et des troubles de la vue.

Ces effets toxiques commandent une grande prudence dans l'administration de la pelletière. Il ne faudra jamais oublier de prescrire un purgatif après ce médicament.

De plus, beaucoup d'auteurs le déconseillent chez les enfants, les femmes enceintes, les vieillards et les sujets affaiblis.

Les enfants, cependant, d'après Méplain, D'Espine et Picot, Bétancés, supportent bien cet alcaloïde et peuvent prendre, à partir de cinq ou six ans, des doses de 6 centigrammes (une cuillerée à café de sirop de Tanret); cette dose aurait même été administrée impunément à un enfant de trente-deux mois (Méplain).

Néanmoins, la pelletière est loin d'être le ténifuge de choix chez les enfants.

Graines de courges (Cucurbita pepo). — Les semences de courges passent depuis longtemps dans la médecine populaire pour un bon anthelminthique. Pour beaucoup de médecins, elles ne méritent pas cette réputation. Quelques-uns, cependant, tout en considérant ce remède comme inférieur à la fougère et au grenadier, le conseillent dans la médecine infantile, car il ne provoque jamais d'accidents toxiques et il n'est pas désagréable à prendre.

On n'est pas arrivé à en déterminer d'une façon précise le principe actif et à l'isoler comme on l'a fait pour les ténifuges précédents. D'après Heckel, ce serait une résine (*peporésine*) que l'on pourrait extraire du péricarpe. Pour A. Dumas, ce seraient les cotylédons qui jouiraient du pouvoir ténicide.

Quoi qu'il en soit, on administre ce médicament en nature, à la dose de 60 à 80 grammes pour un adulte, de 20 à 45 grammes pour un enfant. Les graines de courges sont mondées, pilées et mélangées avec une quantité égale de sucre ou de confitures. Une heure après leur ingestion, on fait prendre 30 à 40 grammes d'huile de ricin.

On fait souvent prendre ce médicament plusieurs jours de suite. A. Dumas ordonne une poignée de semences de courges, le matin à jeun, pendant huit jours; le huitième jour, il fait suivre le ténifuge

d'un purgatif¹. Un de ses malades, dont le ténia avait résisté à l'écorce de grenadier et au kousso, rendit la tête après avoir pris régulièrement de la semence de courges pendant deux mois.

Chez les enfants, on fait prendre facilement les graines de courges en les incorporant dans un loch, dans du lait, du miel, etc.

Semence de courges..... } aa 20 à 45 grammes.
Sucre..... }

Mélangez, pilez et ajoutez :

Lait..... 100 à 120 grammes.

Une demi-heure après donner :

Huile de ricin..... 10 à 20 grammes.

Kousso (Brayera anthelminthica). — Les sommités fleuries du kousso d'Abyssinie ont joui, il y a quelques années, d'une certaine faveur. Encore aujourd'hui, en Allemagne, on le considère comme un excellent vermifuge.

On administre la poudre de fleurs desséchées en infusion ou en macération (15 à 20 grammes pour 250 grammes d'eau), sans l'avoir passée. Ce médicament est fort désagréable à prendre sous cette forme; il est de saveur nauséabonde et provoque presque toujours des vomissements. Aussi s'est-on efforcé de lui trouver un mode d'administration moins pénible. Rosenthal a fabriqué, dans ce but, des tablettes renfermant 1 gramme de fleurs comprimées; vingt à trente de ces comprimés sont nécessaires pour provoquer la sortie du ténia. D'autres, en le mélangeant avec du sucre, lui ont donné la forme granulée.

Quel que soit d'ailleurs son mode d'administration, le kousso reste un médicament incertain, qui semble avoir perdu la plus grande partie de son action anthelminthique lorsqu'il est employé desséché et hors de son pays d'origine.

Kamala. — Il en est de même pour le kamala, poudre d'un rouge brique que l'on recueille sur les fruits d'une euphorbiacée des Indes orientales. On peut le donner à la dose de 10 grammes dans du pain azyme (2 grammes chez les enfants); mais il est préférable d'employer sa teinture alcoolique (Davaine, Laboulbène), à la dose de 4 grammes chez les enfants, de 15 à 25 grammes chez les adultes.

Le kamala est à la fois ténifuge et purgatif; il n'est donc pas nécessaire, comme pour les médicaments précédents, de faire suivre son ingestion de l'administration d'un purgatif.

Quant à la *mousse de Corse*, elle est rarement employée comme

1. A. DUMAS, *Journal de thérapeutique*, 1877.

tænifuge; nous étudierons ses propriétés en passant en revue les vermifuges.

SOINS CONSÉCUTIFS A L'INGESTION D'UN TÆNIFUGE. — Après l'ingestion d'un tænifuge (racine de fougère, pelletière), le malade doit rester étendu pendant une demi-heure environ, pour éviter, autant que possible, les troubles nerveux que provoquent parfois ces médicaments.

Il doit aller à la selle sur un vase rempli d'eau tiède, afin que le tænia, soutenu pendant son expulsion, n'exerce aucune traction sur la partie amincie qui avoisine la tête. De plus, la recherche de cette extrémité très déliée est plus facile lorsque le ver flotte dans un liquide. Cette recherche doit toujours être faite avec le plus grand soin, car elle seule rend compte de l'efficacité du remède employé. Quand elle demeure sans résultat, il n'en faut pas conclure que la tête est restée dans l'intestin; elle peut avoir été rejetée au milieu des matières¹.

Outre l'expulsion de cucurbitins, on a signalé la présence dans les fèces des cristaux de Charcot-Leyden² comme caractérisant le tænia³. Ce nouveau signe permet donc de recommencer la médication anthelminthique un mois environ après la première tentative, car, pour administrer un tænifuge, il faut non seulement être sûr de l'existence du tænia, mais encore qu'il ait acquis un développement suffisant pour donner prise au traitement.

2° ASCARIDES LOMBRICOÏDES.

Prophylaxie. — L'ascaride lombricoïde est un des parasites les plus fréquents du tube digestif. Ses œufs sont introduits dans l'organisme, soit par les eaux de boisson, soit par les légumes et les fruits crus ou insuffisamment cuits, ce qui explique sa plus grande fréquence chez les enfants et les aliénés. Aussi la prophylaxie consistera surtout à n'employer les eaux suspectes que filtrées ou bouillies, aussi bien pour la boisson que pour le lavage des légumes.

De plus, il serait utile d'incinérer les déjections alvines des individus atteints de lombricose et les lombrics eux-mêmes pour éviter la dissémination des œufs.

1. On a conseillé récemment, pour obtenir plus sûrement l'expulsion de la tête, de faire dans le corps du parasite une injection de morphine dès qu'il commence à être expulsé. On rentre ensuite dans l'anus les anneaux qui s'en échappaient, et l'alcaloïde, en se répandant dans tout le parasite, supprime son adhérence à la muqueuse et permet son expulsion totale.

2. SIMONNOT, Thèse de Paris, 1896.

3. On peut y ajouter aussi l'éosinophilie qui est fréquente chez les sujets atteints de vers intestinaux.

Traitement curatif. — Avant d'administrer un vermifuge, il est bon de confirmer le diagnostic par l'examen microscopique des selles qui doit révéler la présence d'œufs d'ascarides, généralement en nombre considérable.

Parmi les nombreux vermifuges qui ont été préconisés, nous n'en citerons que trois qui jouissent réellement de propriétés anthelminthiques. Ce sont le *semen-contra*, et surtout son principe actif, la *santonine*, la *mousse de Corse* et le *calomel*.

Semen-contra. Santonine. — Le *semen-contra* est constitué par les sommités florales non épanouies de plusieurs espèces d'armoises du Levant. Il s'administre sous forme de poudre, à la dose de 1 à 3 grammes chez l'enfant, de 5 à 6 grammes chez l'adulte, dans des cachets ou mêlé à de la confiture ou du miel.

Actuellement, on emploie presque exclusivement la *santonine*, plus facile à manier, inodore, et ne présentant pas l'amertume du *semen-contra*. Ordinairement, la *santonine* est administrée aux enfants sous forme de tablettes de 1 centigramme, et on leur donne autant de tablettes qu'ils ont d'années. Il faut toujours faire prendre, en même temps ou peu après, un purgatif; on ordonne, de préférence, le *calomel*, qui est lui-même vermifuge.

Chez les adultes, il ne faut pas dépasser la dose de 30 centigrammes, que l'on fait prendre en cachets ou en pilules.

Santonine.....	0 ^{gr} ,05
Poudre de réglisse.....	} q. s.
Miel.....	

Pour une pilule. — Trois à cinq (Formulaire des hôpitaux militaires).

On donne peu après un purgatif.

Prescrite en cachets, elle peut être mélangée avec du calomel:

Santonine.....	0 ^{gr} ,25
Calomel.....	0 ^{gr} ,80

Pour deux cachets.

Il est imprudent de dépasser les doses indiquées, surtout pour les enfants, car la *santonine* peut provoquer des accidents toxiques, consistant d'abord en vomissements, dilatation pupillaire et céphalée, puis en urticaire, xanthopsie, dysurie et quelquefois convulsions analogues à l'éclampsie. Pour combattre ces accidents, on aura recours à l'hydrate de chloral et aux inhalations d'éther et de chloroforme.

L'intoxication est favorisée par l'état d'inanition; aussi ne faut-il jamais mettre à la diète, même relative, les enfants auxquels on veut donner la *santonine*. Quelques médecins vont jusqu'à faire prendre

ce médicament après le repas du soir. On a conseillé, pour empêcher l'absorption de la santonine dans l'estomac, de l'administrer avec de l'huile, dans laquelle elle est insoluble. Son élimination très lente favorise aussi son absorption et son accumulation. Elle communique aux urines, en s'éliminant, une coloration rouge qui passe au rouge sombre lorsqu'on y ajoute un alcalin. Cette réaction indique l'imminence d'accidents sérieux.

Mousse de Corse. — C'est un mélange confus d'algues, de varech, de coralline et même de petits coquillages. Elle doit être employée fraîche et l'on peut, sans inconvénient, en faire prendre plusieurs jours de suite.

On a recours ordinairement, pour les jeunes enfants d'un à cinq ans, à la formule de Bouchardat :

Mousse de Corse.....	5 grammes.
Lait bouillant.....	100 —
Sucre.....	20 —

M. s. a. — A prendre le matin à jeun.

Calomel. — Le calomel est quelquefois prescrit seul comme vermifuge; on le donne, chez les enfants, à la dose de 10 à 30 centigrammes sous forme de tablettes de 5 centigrammes, et, chez l'adulte, à la dose de 80 centigrammes à 1 gramme dans un cachet.

Le plus souvent, il est associé à un autre vermifuge, semen-contra, santonine ou mousse de Corse.

3° OXYURES VERMICULAIRES.

Prophylaxie. — Les oxyures vermiculaires sont très fréquents chez les jeunes enfants; ils siègent dans le gros intestin et surtout à la partie inférieure du rectum et au niveau de l'anus, où ils provoquent un violent prurit. L'enfant, en se grattant et en portant ensuite ses mains à sa bouche, s'infecte de nouveau d'une façon constante. Cette réinfection du sujet par lui-même s'ajoute au mode ordinaire de contamination par l'eau et les aliments. Aussi les mesures prophylactiques, non seulement devront porter sur les boissons et les aliments, mais encore devront empêcher l'auto-infection. On y parvient assez facilement en trempant le bout des doigts des petits malades dans une solution de quassia amara ou d'aloès.

Traitement. — On doit surtout avoir recours aux moyens locaux, qui consistent en lavements et suppositoires. Les lavements d'eau froide ou de sel marin, répétés plusieurs fois par jour, les lavements de glycérine et d'eau à parties égales (Dujardin-Beaumont) sont d'un emploi facile et donnent de bons résultats. Il en est de

même pour la décoction d'*espèces anthelminthiques* du Codex (mélange à parties égales de sommités sèches de grande absinthe et de tanaisie, de capitules de camomille et de semen-contra: 8 grammes du mélange en décoction dans 120 grammes d'eau pour un lavement).

On emploie également l'onguent napolitain sous forme de suppositoire :

Onguent hydrargyrique.....	0 ^{gr} ,25
Axonge benzoïnée.....	} aa 0 ^{gr} ,50
Cire blanche.....	
Beurre de cacao.....	2 grammes.

Pour un suppositoire (d'après Mossé).

Ou bien on se contente d'en enduire une mèche de coton.

Contre le prurit, il est bon de lotionner fréquemment les parties enflammées avec de l'eau boriquée ou avec une solution de sublimé à 1 pour 1000 et de les saupoudrer avec la poudre suivante :

Calomel.....	1 gramme.
Oxyde de zinc.....	} aa 5 grammes.
Fécule de riz.....	

A ces moyens purement locaux, il est souvent nécessaire de joindre un traitement interne pour expulser les oxyures qui siègent dans le cæcum, et même parfois dans l'extrémité inférieure de l'intestin grêle. On a recours aux différents anthelminthiques que nous avons passés en revue à propos des lombrics; ils agissent plus difficilement sur les oxyures; aussi est-on obligé de les administrer deux ou trois jours de suite par doses fractionnées. M. Comby fait prendre aux enfants de quatre à six ans, pendant trois jours de suite, dans un peu de lait sucré, un des paquets suivants :

Santonine.....	0 ^{gr} ,05
Calomel.....	0 ^{gr} ,10

M. s. a. — Pour un paquet. Faire trois paquets semblables.

On a conseillé également la fleur de soufre (75 centigrammes à 1 gramme) administrée de la même façon.

4° ANKYLOSTOME DU DUODÉNUM.

Prophylaxie. — L'ankylostome se montre surtout chez les mineurs et les ouvriers qui manipulent la terre (briquetiers, ouvriers des rizières) et provoque chez eux une anémie particulière, à laquelle on a donné le nom d'anémie des mineurs, de chlorose d'Égypte, d'anémie pernicieuse du tunnel (épidémie qui sévit pendant les travaux

du tunnel du Saint-Gothard et à l'occasion de laquelle l'ankylostomiase fut bien étudiée). Les larves de ce nématode se développent dans les mares ou sur la terre humide et boueuse qui forme le sol des mines et qui est constamment souillée par les déjections alvines des sujets atteints d'ankylostomiase. Les œufs contenus en grand nombre dans les selles donnent naissance rapidement à des larves, qui sont introduites dans le tube digestif avec les aliments ou les boissons, ou sont portées à la bouche par les mains sales ou les pipes des mineurs.

Outre l'usage d'eau potable de bonne qualité, les mesures prophylactiques consisteront surtout à employer dans les mines ou sur les chantiers où règne l'ankylostomiase, des latrines où les matières sont recueillies et désinfectées, ou bien entraînées par un courant d'eau. Il faudra, en outre, faire comprendre aux ouvriers qu'il est de leur intérêt de se laver les mains avant les repas.

Traitement. — La présence des ankylostomes vérifiée par l'examen microscopique des selles (recherche des œufs et des cristaux de Charcot-Robin), il faut administrer au malade une assez forte dose d'*extrait éthéré de fougère mâle*, qui est le vermifuge de choix contre ce nématode. On donne en général 8 à 10 grammes d'extrait, en se conformant aux précautions qui ont été énumérées à propos du tœnia. Il faut avoir soin, notamment, de ne jamais administrer de l'huile de ricin comme purgatif; le calomel et l'eau-de-vie allemande doivent être préférés.

Après l'expulsion des ankylostomes, il reste à soigner l'anémie, qui disparaît d'ailleurs assez rapidement dès que sa cause est supprimée.

L'intestin peut être envahi par d'autres parasites, tels que les *trichocéphales*, qu'on trouve parfois dans les selles des enfants et qui ne donnent lieu à aucun symptôme; les *trichines*, qui ne manifestent leur présence qu'après avoir quitté le tube digestif et s'être enkystées dans le tissu musculaire; les *anguillules stercorales* et les *amibes du colon*, que l'on a successivement accusées de provoquer la dysentérie ou des diarrhées dysentéroides et dont le rôle est incertain, et enfin des *infusoires* variés, dont la présence dans les selles coïncide avec des troubles gastro-intestinaux plus ou moins graves.

Le trichocéphale et l'anguillule sont justiciables des vermifuges ordinaires et surtout de l'extrait éthéré de fougère mâle; il est, de plus, indispensable pour le second de ces parasites de traiter d'abord la dysentérie ou la diarrhée qui l'accompagne; il en est de même pour les amibes et les infusoires. Quant à la trichine, nous ne connaissons jusqu'ici que le traitement prophylactique; il consiste dans

la surveillance rigoureuse de la viande de porc, et sa cuisson à la température de 100 degrés, surtout lorsqu'on agit sur des masses musculaires volumineuses comme les jambons¹.

V. DELAMARE.

ULCÉRATIONS ET PERFORATIONS INTESTINALES

ULCÉRATIONS. — Les ulcérations intestinales sont des complications qui surviennent au cours d'un certain nombre de maladies générales ou d'affections du tube digestif. On les observe surtout dans la fièvre typhoïde, dont elles sont, pour ainsi dire, la lésion spécifique, dans l'entérite tuberculeuse, la dysentérie, le charbon. Elles peuvent plus rarement succéder à la fonte d'une gomme syphilitique, être déterminées par une embolie survenant chez un malade atteint d'infection purulente ou dépendre d'un néoplasme qui envahit la paroi de l'intestin².

A l'exception des ulcérations du duodénum qui se rapprochent comme séméiologie et comme traitement des ulcères de l'estomac, elles ne se manifestent par aucun signe caractéristique. On soupçonne leur existence chez un sujet atteint d'une des affections que nous venons d'énumérer, lorsque la diarrhée est abondante et que les selles renferment des stries sanglantes ou de petits débris de muqueuse; le soupçon se transforme en certitude, lorsque survient une hémorragie intestinale, et surtout quand on voit éclater les symptômes de la péritonite par perforation.

La principale indication thérapeutique, lorsqu'on a lieu de croire à l'existence d'ulcérations intestinales, est de chercher à immobiliser l'intestin pour éviter les deux redoutables complications: l'hémorragie et la perforation.

Il faut prescrire le repos absolu, supprimer toute alimentation solide en ne laissant prendre au malade que du lait froid ou des boissons glacées par petites quantités. Les quelques mouvements indispensables, que le malade fait dans son lit, doivent être exécutés avec l'aide d'une personne expérimentée. A l'intérieur, on donnera

1. Voir, dans une autre partie de ce Manuel, l'article *Trichinose*.

2. Voir *Manuel de médecine*, V^e vol., p. 562 et suivantes.